

Merci et bonne chance

C'est maintenant officiel : l'Association telle qu'on la connaît depuis plus de 30 ans disparaîtra avec 2015 pour renaître sous MultiPrévention à compter du 1^{er} janvier prochain. Ce bulletin étant le dernier à paraître, j'en profite pour faire mes remerciements et passer au suivant.

Mes remerciements d'abord aux membres du conseil d'administration. Depuis mon arrivée à la direction en 2002 jusqu'à aujourd'hui, j'ai toujours bénéficié de leur appui et de leur confiance. J'en suis reconnaissante.

Mes remerciements aux membres de notre équipe, ceux d'hier et d'aujourd'hui. Leur engagement envers la prévention, leur conviction que la prise en charge par les premiers concernés est non seulement souhaitable mais possible, leurs idées novatrices pour mieux informer et davantage outiller, leur réel désir d'aider ont fait toute la différence. Je suis fière d'avoir fait partie de cette équipe.

Mes remerciements aux employeurs et aux travailleurs du secteur qui ont utilisé nos services, participé au développement de nos projets, pris en charge la prévention dans leur milieu : vous avez contribué à améliorer de façon significative la santé et la sécurité du travail en imprimerie. Vous me permettez de croire que l'Association vous a été utile.

Il est l'heure de passer au suivant, de confier à MultiPrévention le soin de poursuivre notre mission. À compter du 4 janvier prochain, c'est MultiPrévention qui vous offrira des services d'information et de formation, le calendrier joint à ce bulletin vous en donne un bel aperçu. Un nouveau site Web est en programmation, il intégrera nos services à distance dans un espace-client spécialement conçu à votre intention; vous y trouverez aussi nos publications, notre répertoire de ressources, nos conseils, vos idées de prévention. En d'autres termes, la vie continue. Reste le regroupement des ressources humaines à compléter, l'unification des deux équipes.

À l'équipe de MultiPrévention, je souhaite de la patience, de l'ouverture, de la solidarité, du respect et une saine émulation; le défi est grand, le potentiel immense. À vous tous ainsi qu'à nos partenaires en prévention, je souhaite une belle année 2016. Une année de défis, de projets et de succès. De la santé et de la sécurité au travail bien sûr. Et du bonheur. ■

Marie Ménard
Directrice générale



Au sommaire

- ▶ La santé psychologique au travail : s'outiller pour la préserver
- ▶ Le nettoyage des presses offset à feuilles
- ▶ L'assemblée générale spéciale de l'ASP imprimerie et activités connexes
- ▶ L'assemblée générale de fondation de MultiPrévention
- ▶ Sécurisation d'une relieuse - Une idée de prévention de Reliure RSP Bindery inc.
- ▶ MultiPrévention, votre nouvelle association

Le graphiprévention est publié par
l'Association paritaire de santé et de sécurité du
travail, secteur imprimerie et activités connexes
450-7450, boulevard des Galeries-d'Anjou
Anjou (Québec) H1M 3M3
☎ 514 355-8282
📠 514 355-6818
www.aspimprimerie.qc.ca
info@aspimprimerie.qc.ca

LA SANTÉ PSYCHOLOGIQUE AU TRAVAIL

S'OUTILLER POUR LA PRÉSERVER

Conseil d'administration

Nathalie Brunet, déléguée de l'Association québécoise de l'industrie de l'imprimé, directrice d'usine, D+H

Michael Barbieri, délégué de l'Association québécoise de l'industrie de l'imprimé, spécialiste - production d'imprimerie, PDI Phipps Dickson Integra

Gaétan Cajolais, délégué et vice-président des Teamsters/Conférence des communications graphiques, section locale 555M (FTQ)

Gilles Cardin, délégué des Quotidiens du Québec, consultant en Relations de travail, La Presse

Gilles Duguay, trésorier et délégué de la Fédération nationale des communications (CSN)

Michel Handfield, délégué d'Unifor, section locale 145 (FTQ)

Anne-Marie Landry, déléguée de l'Association québécoise de l'industrie de l'imprimé, directrice santé, sécurité et mieux-être, TC Transcontinental

Danny Lynch, délégué de l'Association technique des flexographes et fabricants d'emballages du Québec, directeur du développement, Élopak

Larry Myles, délégué et président des Teamsters/Conférence des communications graphiques, section locale 555M (FTQ)

Michel Tétreault, délégué et premier vice-président de la Fédération de l'industrie manufacturière (CSN)

Direction générale

Marie Ménard

Rédaction

Denise Laganière

Marie Ménard

Mise en pages

Hélène Trudel

Impression

Deschamps Impression

Tirage 6 150 exemplaires

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015


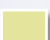
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2015
ISSN 0829-4860 6^e bimestre 2015

Bien que cette publication ait été élaborée à partir de sources reconnues comme fiables et crédibles, l'Association paritaire de santé et de sécurité du travail, secteur imprimerie et activités connexes, ses administrateurs et son personnel n'assument aucune responsabilité quant à l'utilisation du contenu, des produits ou des services mentionnés. Toute reproduction d'un extrait de cette publication doit être autorisée par écrit par l'Association et porter la mention de sa source.

On entend de plus en plus parler de santé psychologique et de bien-être au travail. Cela s'explique notamment par la forte hausse des coûts qui y sont associés. « En tenant compte des coûts indirects, l'économie canadienne perdrait jusqu'à 50 milliards de dollars par année à cause de problèmes de santé mentale et de toxicomanie¹ ». Devant l'ampleur du phénomène, les employeurs ont intérêt à instaurer des politiques et des programmes de prévention pour favoriser la santé psychologique des travailleurs.

Voici une liste non exhaustive d'outils qui peuvent vous être utiles selon que vous souhaitiez agir sur le plan individuel ou organisationnel.

RESSOURCES	OUTILS
Bell Cause pour la cause http://cause.bell.ca/static/downloads/gethelp/fr/la-fiche-conseil-au-travail.pdf	Liste de 10 façons de favoriser la santé mentale au travail
Institut national de santé publique du Québec http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs2050224	Grille permettant d'identifier des risques psychosociaux au travail
Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur « Administration provinciale » (APSSAP) http://apssap.qc.ca/wp-content/uploads/2013/11/50-facons-soin-de-son-equipee.pdf	Liste de 50 façons de prendre soin de son équipe pour favoriser la bonne santé psychologique au travail
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail http://www.cchst.ca/products/courses/mh_series	Cours en ligne sur la santé psychologique <ul style="list-style-type: none"> ▶ signes symptômes et solutions ▶ stratégie de communication, etc.
Protégeons la santé mentale au travail http://www.psmt.ca/info	Ressources gratuites pour promouvoir et protéger la santé psychologique au travail. Conçues pour les petites et les grandes entreprises
Centre pour la santé mentale en milieu de travail de la Great-West https://www.strategiesdesantementale.com/pdf/Sample_Audit_Tool_French.pdf	Exemple d'instrument d'audit pour mesurer l'état de la santé psychologique au travail dans l'entreprise, extrait de la norme canadienne sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail
Norme canadienne sur la santé et la sécurité psychologiques en milieu de travail http://shop.csa.ca/fr/canada/gestion-de-la-sante-et-securite-au-travail/canca-z1003-f13bnq-9700-803f2013/inv/z10032013	
Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur « Administration provinciale » (APSSAP) http://apssap.qc.ca/wp-content/uploads/2013/11/50-facons-soin-de-soi.pdf	Liste de 50 façons de maintenir une bonne santé psychologique au travail
Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur « Administration provinciale » (APSSAP) http://apssap.qc.ca/wp-content/uploads/2013/11/Repertoire-des-ressources.pdf	Répertoire de ressources en santé psychologique : guides, trousse, normes, brochures de sensibilisation, affiches, matériel promotionnel, livres, vidéos, ressources spécialisées et sites Internet de référence
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail http://www.cchst.ca/oshanswers/psychosocial/stress.html	Exemples de sources de stress au travail, questionnaire pour mesurer sa résistance au stress, etc.
Psychomédia http://www.psychomedia.qc.ca/stress2.htm	Questionnaire permettant d'identifier nos occasions de stress, élaboré par Jacques Lafleur, psychologue et Robert Béliveau, m.d
Jacques Lafleur, psychologue http://apprivoisersonstress.ca/outils/plan-d-action-en-regard-d-une-difficulte-specifique/	Plan d'action en regard d'une difficulté spécifique
Institut universitaire en santé mentale de Montréal Stress et compagnie http://www.iusmm.ca/evenements/autres/stress-et-compagnie/programme.html	Série d'exercices en ligne (validés scientifiquement) pour apprendre à identifier ses sources de stress et élaborer des stratégies pour les réduire

 Pour agir sur le plan organisationnel  Pour agir sur le plan individuel et organisationnel

Le nettoyage manuel des presses offset à feuilles

CONSEILS POUR DES MÉTHODES DE TRAVAIL SÉCURITAIRE



Le nettoyage manuel d'une presse offset à feuilles peut présenter des risques à la sécurité, notamment lors du nettoyage manuel. Selon que la presse est pourvue ou non d'une commande de sélection « mode réglage » ou qu'elle dispose d'unités indépendantes, les méthodes manuelles de nettoyage utilisées requièrent des dispositifs et des modes de protection particuliers.



Les tableaux ci-dessous, extraits de notre nouvelle fiche d'information portant sur le nettoyage manuel des presses offsets à feuilles, présentent, pour différentes tâches manuelles de nettoyage, les dispositifs de sécurité requis pour se doter d'une méthode de travail sécuritaire.

Presses offset à feuilles avec sélecteur de panneau de commande ou unités indépendantes

TÂCHES À RÉALISER	Dispositifs de sécurité sur la presse							Modes de fonctionnement sécuritaires		
	Dispositif d'arrêt normal de la presse	Protecteur mobile avec dispositif de verrouillage	Barre sensible ou protecteur fixe d'angle rentrant	Vitesse d'avance lente avec commandes à action maintenue ou par à-coups	Unités indépendantes	Sélecteur de panneau de commande	Avertisseur sonore de mise en marche	Sélection du panneau de commande Action maintenue ou par-à-coups	Dissociation de l'unité Action maintenue ou par-à-coups	Vitesse lente continue (crawl)
Nettoyage des rouleaux encres	✓	✓		✓	✓			■		
Nettoyage des cylindres portes-plaques et cylindres portes-blanchets	✓	✓		✓	✓	✓		■		
Nettoyage des cylindres d'impression/transfert	✓	✓				✓	✓	■		■

Presse offset à feuilles sans sélecteur de panneau de commande

TÂCHES À RÉALISER	Dispositifs de sécurité sur la presse							Modes de fonctionnement sécuritaire		
	Dispositif d'arrêt normal de la presse	Protecteur mobile avec dispositif de verrouillage	Barre sensible ou protecteur fixe d'angle rentrant	Vitesse d'avance lente avec commandes à action maintenue ou par-à-coups	Arrêt de sécurité (Stop/Safe) ou arrêt d'urgence	Avertisseur sonore de mise en marche	Action maintenue ou par-à-coups et actionnement du dispositif de maintien de l'arrêt	Vitesse lente continue (crawl)		
Nettoyage des rouleaux encres	✓	✓		✓	✓	✓	■			
Nettoyage des cylindres portes-plaques et cylindres portes blanchets	✓	✓		✓	✓	✓	■			
Nettoyage des cylindres d'impression/transfert	✓	✓	✓		✓	✓	■	■		

Formations en session publique Hiver-printemps 2016

- ▶ Le cariste et la prévention des accidents du travail (formation théorique)
- ▶ SIMDUT 2015
- ▶ Utilisation sécuritaire des ponts roulants et des palans (formation théorique)
- ▶ Utilisation sécuritaire des plates-formes élévatrices
- ▶ Le travail en espace clos
- ▶ La sécurité reliée à l'électricité
- ▶ Implantation d'un programme de cadenassage
- ▶ Le transpalette électrique

Conférences Printemps 2016

- ▶ Stimuler l'engagement des employés tout en préservant la santé au travail
- ▶ Le leadership de gestion ou de mobilisation? Différence et impact sur les performances en santé et en sécurité au travail
- ▶ Perception du risque

Pour tous les détails, consulter le calendrier joint à ce bulletin.

Pour en savoir plus, consultez notre fiche d'information sous : www.aspimprimerie.qc.ca / Sécurité des machines et des outils.

L'assemblée générale spéciale de l'ASP secteur imprimerie et activités connexes



Réunis le 2 décembre dernier en assemblée générale spéciale, les délégués des associations membres ont entériné le contrat d'unification et pré-constitutif convenu avec l'ASPHME de même que les statuts et règlements de MultiPrévention tels qu'adoptés par le conseil d'administration.



Cette assemblée générale spéciale, la dernière de l'ASP imprimerie et activités connexes, a été suivie par l'assemblée générale de fondation de MultiPrévention.



Les représentants du secteur imprimerie et activités connexes au conseil d'administration de MultiPrévention



Sur les photos, de gauche à droite : pour la partie patronale : Anne-Marie Landry, déléguée de l'Association québécoise de l'industrie de l'imprimé, directrice santé, sécurité et mieux-être, TC Transcontinental et Marie-Christine Chouinard, déléguée de l'Association technique des flexographes et fabricants d'emballages du Québec, chef de service, ressources humaines, Scientific Games.

Pour la partie syndicale : Gaétan Cajolais, délégué et vice-président des Teamsters/Conférence des communications graphiques, section locale 555M (FTQ) et Gilles Duguay, trésorier et délégué de la Fédération nationale des communications (CSN).

L'assemblée générale de fondation de MultiPrévention



C'est maintenant officiel. À compter du 1^{er} janvier 2016, les secteurs imprimerie et activités connexes, fabrication de produits de métal, de produits électriques et les industries de l'habillement seront réunis sous une même bannière : MultiPrévention.



Le comité de fusion



L'équipe de MultiPrévention

La directrice générale
Nathalie Laurenzi



Sur la photo, de gauche à droite, en avant : Michel Handfield, coprésident syndical et Anne-Marie Landry, coprésidente patronale du CA de l'ASP imprimerie et activités connexes et Daniel Cloutier, coprésident syndical du CA de l'ASPHME. Derrière : Sylvain Parisien, coprésident patronal au CA de l'ASPHME ainsi que Nathalie Laurenzi, directrice générale de l'ASPHME.



Sur la photo, de gauche à droite, en commençant par le bas : Denis Lavoie, Yves St-Jacques, Mario Vézina, Jocelyne Arsenault, Daniel Demers, Chantal St-Onge, Denise Laganière, Lise Émond, Julie Fennety, Marie-Noëlle Bonin, Yvon Lacombe, Mila Gomez, Caroline Godin, Monique Laguë, Julie Gaudin, Dany Mailloux, Marie-Josée Ross, Guillaume Côté, Michel Charland, Nathalie Laurenzi, directrice générale, René Dufresne et Mathieu Fortier-Roberge. Étaient absents lors de la photo : Serge Simoneau et Khalid El Ahrache.





Une idée de prévention de Reliure RSP Bindery inc.



Poste de reliure.



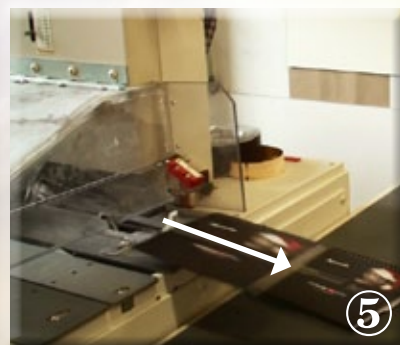
Insertion du document perforé sur un peigne de métal à demi ouvert.



Entrée du document dans la zone de reliure.



Reliure du document par un système de pression activé par une pédale.



Document relié acheminé sur un convoyeur.



Pédale utilisée pour actionner le système de pression qui referme les anneaux.

Reliure RSP Bindery inc. est une entreprise spécialisée dans les travaux d'assemblage, la coupe 4 côtés et la reliure mécanique. Située à Saint-Hubert, elle compte 34 personnes à son emploi.

Pour faire la reliure, l'opérateur dépose le document pré-assemblé et perforé sur un peigne formé d'anneaux à demi ouverts (photo 2). Le document est acheminé par le convoyeur dans la zone où les anneaux sont refermés par un système de pression. Cette zone est protégée par un protecteur mobile muni d'un dispositif d'interverrouillage (photos 3, 4, 5). L'opérateur déclenche le système de pression à l'aide d'une pédale (photo 6). L'ouverture du protecteur provoque l'actionnement de l'interrupteur qui arrête le fonctionnement de la machine.

Fait en polycarbonate, le protecteur est doté de deux panneaux amovibles (photo 7), par lesquels les documents entrent dans la zone de reliure (zone dangereuse) et en sortent. Ces panneaux sont aussi munis d'un dispositif d'interverrouillage.

Le problème

En raison du format inhabituel de certains documents à relier, il arrivait que les dispositifs de protection sur la machine gênent la production. Le protecteur était alors retiré et les dispositifs d'interverrouillage neutralisés. Au fil du temps, on s'est habitué à travailler sans les protecteurs.

En tentant de régler un problème de coincement de la reliure de métal dans la zone dangereuse non protégée (photo 8), une opératrice a malencontreusement actionné le système de pression en pesant sur la pédale. Sa main se trouvant dans la zone dangereuse, elle n'a pas eu le temps de la dégager complètement. Elle a subi une blessure aux doigts qui, heureusement, n'a laissé aucune séquelle. C'aurait pu être grave. À la suite de cet événement, l'entreprise a réagi rapidement.

La solution

Dans un premier temps, on a remis en place le protecteur avec ses dispositifs d'interverrouillage fonctionnels. On en a profité pour corriger certains irritants pour faciliter l'ouverture et la fermeture du protecteur.

Sécurisation d'une relieuse

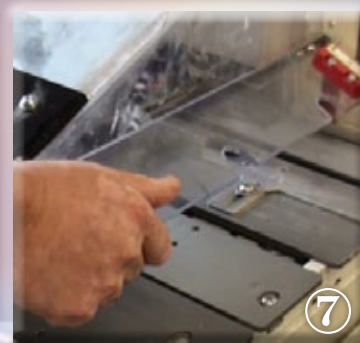
C'est ainsi qu'on a remplacé l'interrupteur à languette par un interrupteur magnétique (photo 9). Pour plus de sécurité, on a relié le protecteur à un bouton de réarmement (photo 10) et rend la pédale inopérante. Celui-ci s'allume dès l'ouverture du protecteur (photo 10) et rend la pédale inopérante. Ce n'est qu'une fois le protecteur refermé et le bouton de réarmement actionné que la relieuse peut être remise en marche.

L'entreprise est allée plus loin en ajoutant des mesures de protection pour sécuriser la relieuse en mode réglage.

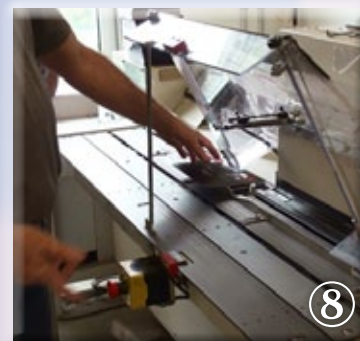
Lorsque l'opérateur doit accéder à la zone dangereuse de la machine à des fins de réglage, de déblocage, de maintenance ou de réparation, il a besoin de retirer le protecteur. Pour éviter l'activation du système de pression pendant que le travailleur effectue ces manœuvres en zone dangereuse, on a installé une commande bimanuelle (photo 11). Cette commande oblige l'opérateur à utiliser ses deux mains simultanément pour actionner les deux boutons de commande. Ainsi, l'opérateur peut intervenir dans la zone dangereuse de la machine sans craindre qu'elle ne redémarre. Une fois les interventions en zone dangereuse terminées, il referme le protecteur, actionne le bouton de réarmement et peut redémarrer la machine.

L'installation de la commande bimanuelle répond aux exigences de l'article 186 du Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RSST) qui dit notamment que, si un travailleur doit retirer un protecteur pour effectuer des travaux de réglage, de déblocage, de maintenance, d'apprentissage ou de réparation dans une zone dangereuse, la machine ne doit pouvoir être remise en marche qu'au moyen d'un mode de commande bimanuel. Ce mode de commande ne permet le fonctionnement des éléments dangereux de la machine que par l'intermédiaire d'un dispositif de commande nécessitant une action continue ou un dispositif de commande bimanuel.

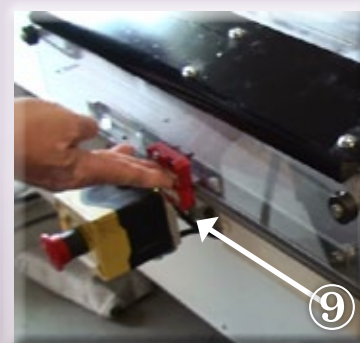
Avant d'apporter ces correctifs, l'entreprise a fait appel à l'Association afin de bien connaître et comprendre les objectifs de sécurité recherchés, une ressource externe spécialisée en mécanique a aussi été mise à contribution afin de trouver une solution efficace et durable. C'est le superviseur aux opérations qui a assuré la réalisation du projet tout en informant les opérateurs de la relieuse à toutes les étapes d'implantation des mesures de protection. Celles-ci ont eu peu d'effet sur l'exécution de la tâche. Si le travail des opérateurs a peu changé, leur sécurité a été grandement améliorée.



Panneau amovible.



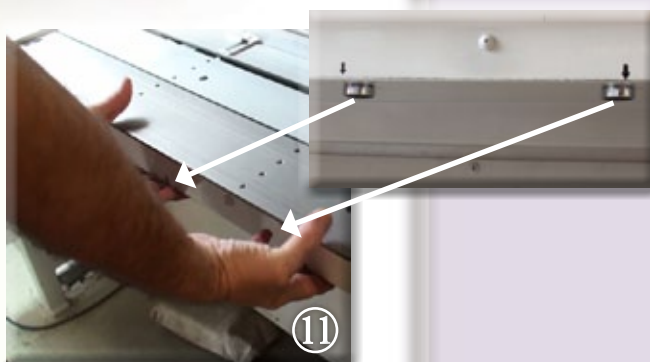
Protecteur ouvert.



Interrupteur magnétique.



Bouton de réarmement.



Commande bimanuelle.

MultiPrévention

votre nouvelle association

Au retour du congé des fêtes, le 4 janvier prochain, l'équipe de MultiPrévention sera en poste, prête à recevoir et à donner suite à vos demandes d'information, de formation, de conseils et d'expertises.

Pour connaître le calendrier des formations et des conférences, pour découvrir les services offerts, les formations dispensées ainsi que les publications et outils disponibles, consultez le site Web de MultiPrévention.



**SI VOUS PRENEZ UN PETIT COUP,
NE PRENEZ PAS LE VOLANT.
APPELEZ PLUTÔT UN AMI, UN TAXI
OU OPÉRATION NEZ ROUGE :
1 866 DESJARDINS,
JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE.**

Joyeuses fêtes !

**VOTRE
NOUVEL ALLIÉ
EN SANTÉ ET
EN SÉCURITÉ
DU TRAVAIL !**



www.multiprevention.org

Copie non livrable, retourner à :

Association paritaire de santé et de sécurité du travail
secteur imprimerie et activités connexes
450-7450, boulevard des Galeries-d'Anjou
Anjou (Québec) H1M 3M3

POSTE MAIL

Envoi de publication canadienne
numéro de convention :

40042244